

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00453

Numéro SIREN : 338 296 478

Nom ou dénomination : TECHNOPLUS INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 4474

TECHNOPLUS INDUSTRIES

**5 Avenue Lamartine
ZAC de l'Agavon
13752 LES PENNES MIRABEAU Cedex**

certifié conforme



Comptes au 31/12/2022



- SOMMAIRE -**Comptes annuels**

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Annexe	8
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Stocks	18
Créances et dettes	19
Capitaux propres	20
Informations complémentaires	21
Composition du capital social	23
Tableau des filiales et participations	24
Engagement hors bilan	25
Engagements de crédit-bail	26

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	519 803	517 108	2 694	9 241
Fonds commercial	2 927 113	1 051 898	1 875 215	1 875 215
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	364 572	37 345	327 227	332 124
Constructions	2 710 256	1 359 027	1 351 230	1 460 236
Installations techniques, matériel, outillage	8 278 621	6 552 186	1 726 435	1 739 978
Autres immobilisations corporelles	1 254 207	919 246	334 960	352 143
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	457 729		457 729	457 729
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 950		1 950	1 550
Autres immobilisations financières	2 061		2 061	2 031
ACTIF IMMOBILISE	16 516 313	10 436 811	6 079 502	6 230 247
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	136 545	8 410	128 135	153 888
En-cours de production de biens	2 229 739	288 849	1 940 890	1 832 105
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	14 760 762		14 760 762	12 144 472
Autres créances	3 396 424		3 396 424	5 446 428
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 732 289		2 732 289	3 548 232
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	43 851		43 851	34 168
ACTIF CIRCULANT	23 299 611	297 259	23 002 352	23 159 294
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 815 924	10 734 070	29 081 854	29 389 542

Rubriques		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	4 665 691)	4 665 691
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 300 797	4 300 797
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		508 795	508 795
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	1 250	1 250
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	366 677	459 985
Report à nouveau		2 893 876	2 893 876
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		973 941	1 027 792
Subventions d'investissement		673 115	767 239
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	14 384 142	14 532 118
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		109 212	211 440
Provisions pour charges		836 000	853 000
	PROVISIONS	945 212	1 064 440
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		474 299	637 775
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 430 040	7 850 270
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 772 458	2 097 612
Dettes fiscales et sociales		1 524 822	2 079 508
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		827 154	827 154
COMPTE DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		723 727	300 664
	DETTES	13 752 500	13 792 984
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	29 081 854	29 389 542

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	17 005 061		17 005 061	16 546 730
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 005 061		17 005 061	16 546 730
Production stockée			239 126	213 492
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			26 772	24 711
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			341 522	432 856
Autres produits			10	4
		PRODUITS D'EXPLOITATION	17 612 491	17 217 794
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			626 048	686 599
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			191 499	69 520
Autres achats et charges externes			7 725 664	7 484 602
Impôts, taxes et versements assimilés			257 396	328 099
Salaires et traitements			5 008 625	4 860 974
Charges sociales			2 343 728	2 257 161
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			539 707	433 615
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				30 255
Dotations aux provisions			125 071	110 996
Autres charges			3 571	6 196
		CHARGES D'EXPLOITATION	16 821 310	16 268 018
		RESULTAT D'EXPLOITATION	791 182	949 776
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			94 066	82 312
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7 792	16 501
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	101 858	98 813
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 027	8 190
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	6 027	8 190
		RESULTAT FINANCIER	95 831	90 622
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	887 013	1 040 398

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 060	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	94 824	42 881
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	101 884
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 413	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 413
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	99 471
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	27 504	15 622
Impôts sur les bénéfices	-14 961	39 865
	TOTAL DES PRODUITS	17 816 233
	TOTAL DES CHARGES	16 842 293
	BENEFICE OU PERTE	973 941
		1 027 792

Annexes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 29 082 K€ et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 974 K€. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Cette annexe comprend :

- . Les faits marquants de l'exercice,
- . Les principes et méthodes comptables,
- . Les notes sur le bilan,
- . Les notes sur le compte de résultat,
- . Les informations complémentaires,
- . Les évènements post-clôture.

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Président de la Société TECHNOPLUS INDUSTRIES.

1 Faits marquants de l'exercice

Le principal fait de l'exercice 2022 reste évidemment le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Il a impacté le déroulement de quelques affaires de notre carnet de commande, notamment au niveau des couts et délais des approvisionnements

C'est essentiellement le cas pour tous les marchés signés avant le déclenchement de la guerre et pour lesquels les approvisionnements n'ont pas été engagés avant février 2022.

Certains de ces marchés étaient couverts par des formules de révision de prix qui ont limité l'impact de ces difficultés.

Pour les autres, des négociations spécifiques ont été ouvertes avec les clients concernés pour solliciter leur accompagnement.

La plupart d'entre eux ont répondu favorablement.

Pour les marchés chiffrés après le déclenchement de la guerre, nos devis en intégraient les conséquences.

Le deuxième effet majeur associé au déclenchement de la guerre en Ukraine était la hausse du cout de l'électricité.

Ce sujet, négocié fin 2021, a un impact aujourd'hui intégré dans nos chiffrages.

Cet impact reste relatif étant donné que ce poste est faible dans la composition de nos couts.

A l'inverse, le déclenchement de cette guerre n'a pas eu d'impact sur notre activité commerciale ou sur la marge de nos affaires.

L'exercice 2022 s'est avéré conforme aux objectifs sur ces points ainsi que sur le volume d'activité conforme aux attentes.

La pandémie du Covid-19, qui a, comme pour toutes les entreprises, perturbé l'activité de Technoplus Industries à compter de mars 2020. Les mesures mises en place pour limiter la propagation du virus ont eu un impact sur la production, l'exécution des projets, les approvisionnements et la capacité des clients à prendre livraison des produits et systèmes. Mais la 'fin' de cette pandémie et la forte croissance d'AIRBUS Helicopter a généré un nombre très important de mouvement de personne, notre effectif est passé de 118 à 111, avec 36 départs dont 12 sur le dernier trimestre pour 29 entrées.

Plan d'attribution d'actions gratuites :

Le 20 octobre 2021, l'associé unique a autorisé le Président, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société existantes, ou à émettre.

Le 20 octobre 2021, le Président a procédé à l'attribution de 7 672 actions gratuites (nouvellement émises) qui ne seront définitivement attribuées qu'à l'issue de la période d'acquisition qui a été fixée par le Président à un an.

Après écoulement de la période d'acquisition fixée à un an, Le 22 décembre 2022, le Président a décidé, au vu du fait que les conditions et critères d'attribution des actions gratuites prévues au plan sont remplies pour les salariés bénéficiaires, l'augmentation de capital de 93 307.77 euros par émission de 7 672 actions de 12.16€ environ de nominal chacune, qui sont créée par voie de prélèvement d'une somme de 93 307.77 euros sur le compte « autres réserves ».

2 Principes et méthodes comptables

Les comptes présentés ont été arrêtés en application des règles comptables françaises. Ces règles sont issues des articles L.123-12 à L123-28 du Code de commerce et des articles 1 à 27 du décret d'application les concernant. En outre, le plan comptable 2014 (PCG 2014) a été respecté conformément au règlement 2014-03 de l'ANC modifié par le règlement ANC 2018-07.

Ces textes regroupent l'ensemble des règles et forment un tout indissociable pour la préparation des comptes annuels.

Les conventions générales ont été appliquées conformément à ces règles d'établissement et de présentation des comptes annuels dans le respect du principe de prudence des méthodes et d'indépendance des exercices, et en présumant la continuité d'exploitation.

2.1 Evaluation des actifs corporels et incorporels

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les fonds commerciaux de Sud Mécanique ainsi que le Mali technique de fusion ne sont pas amortis et ont une durée de vie illimitée. Un test de dépréciation est réalisé annuellement et en cours d'exercice, un test peut être également déclenché en cas de perte de valeur. Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement dont la durée dépend des conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent généralement au mode d'amortissement linéaire. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut-être considérée comme économiquement justifiée. Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondant aux amortissements comptables.

Ils sont généralement calculés selon les durées suivantes :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagements des constructions	10 ans
- Installations Techniques	10 ans
- Matériel et Outilage industriels	5 ou 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	5 ans

Immobilisations incorporelles

Le montant net des logiciels à fin 2022 est de 2 694 euros comprenant des acquisitions à hauteur de 19 715.72 euros.

Fonds commercial

Le fonds de commerce est issu des apports des Sociétés :

- Technoplus, Stramix, SGOP amorti à hauteur de 1 051 898 euros et une valeur nette à zéro ;
- Sud Mécanique non amorti à hauteur de 94 976 €

Mali technique de fusion :

Ce mali résulte de la transmission universelle de patrimoine (TUP) de Sud Mécanique vers Technoplus Industries le 28/12/2009. Il s'élève à 1 780 240 euros.

Immobilisation en Cours

RAS.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par rapport à la situation nette au 31 décembre de l'année en cours et aux perspectives de développement des filiales. Une provision est le cas échéant comptabilisée en cas d'écart significatif entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

Les titres de participation sont constitués :

- des titres de la SCI Mirabeau, propriétaire du terrain sur lequel est construit le bâtiment de la Société aux Pennes Mirabeau, pour un montant de 457 728 euros soit 205 titres. La SCI Mirabeau est détenue à 99,51 % par TECHNOPLUS INDUSTRIES.
- des titres de la société SDMS détenue à 100 % par TECHNOPLUS INDUSTRIES, pour un montant de 1 euro soit 44 560 titres.

En K€		
Données au 31.12.2022	SDMS	SCI MIRABEAU
Capital social	1 114 000	78 511
Résultat net	1 858 758	94 525

2.2. Stocks et en cours

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks d'encours sont constitués essentiellement de stocks Airbus Helicopters, valorisés au coût de production. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur des biens est inférieure à leur prix de revient ou lorsque la rotation induit un risque d'obsolescence des biens.

Une reprise provision pour dépréciation de stocks a été comptabilisée en fin d'exercice pour 35 405 euros, portant ainsi le total de dépréciation des stocks à 297 259 euros.

2.3. Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation :

Autres achats et charges externes	<u>43 851</u>
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	43 851

2.4. Produits constatés d'avance

Le montant de 723 727 euros correspond à la différence positive par contrat entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu au titre de l'avancement technique.

2.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour pertes à terminaison sur affaires, sont déterminées en fonction de prévision de résultats à terminaison tel décrit dans le paragraphe « constatations des produits ».

. Les provisions sur risques concernent :

- | | |
|--|----------|
| - Des pertes probables à terminaison sur travaux en cours pour | 55 923 € |
| - Des provisions pour litige pour : | 53 289 € |

. Les provisions pour charges concernent :

- | | |
|---|-----------|
| - Des travaux à effectuer sur affaires en cours ou soldées pour | 0 € |
| - Les pensions et retraites pour : | 836 000 € |

Charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	360 440 €
Provisions congés payés	594 455 €
Autres charges de personnel	268 799 €
Autres charges	13 350 €
Taxes (apprentissage, formation, construction...)	105 410 €
Intérêts courus à payer	2 797 €
Intérêts courus à recevoir	<u>0 €</u>
TOTAL	1 345 251 €

Produits à recevoir

Clients CA mérité voir §2.6	12 936 381 €
-----------------------------	--------------

2.6. Chiffre d'affaires comptabilisé suivant la méthode de l'avancement

Les résultats et le chiffre d'affaires sur les contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement. L'avancement est un avancement par les coûts. Pour un contrat donné, il est mesuré par le rapport entre les coûts des travaux effectués à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat. Si les données prévisionnelles font apparaître une perte à terminaison, cette dernière est provisionnée dans les provisions pour risques et charges, sous déduction de la perte déjà réalisée.

Afin d'appliquer cette méthode, la société a mis en place des outils de gestion, de comptabilité analytique et de contrôle interne permettant de valider et de réviser au fur et à mesure de l'avancement, les estimations de charges, produits et de résultats pour chaque contrat.

Le revenu généré sur les contrats portant sur la fabrication de pièces en série n'est pas comptabilisé à l'avancement mais à l'achèvement pour chacune des pièces vendues.

2.7. Autres informations

Crédit Impôt Recherche

Les Dépenses 2022 ont permis de générer un crédit d'impôt de 203 350 euros

2.8. Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels 101 884 €

Dont 700 € cession élément actif
94 124 € Qt part subvention investissement

Charges exceptionnelles 2 413 €

Résultat exceptionnel de 99 470 €

Créances

Les créances et les dettes sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les risques éventuels de non recouvrement des créances font l'objet de provisions dans les comptes en fonction des difficultés prévisibles de recouvrement.

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

Effectifs 2022 - 2021

	2022	2021
IC	25	26
ETAM	30	33
OU	48	52
Contrat de professionnalisation	1	0
Apprentis	7	7
TOTAL	111	118

Evènements post clôture

Néant

mazars

300, avenue du Prado
13008 Marseille

TECHNOPLUS INDUSTRIES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Société par actions simplifiée

RCS : 338 296 478 R.C.S. Aix en Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société TECHNOPLUS INDUSTRIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TECHNOPLUS INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 2.6 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Marseille, le 10 mai 2023



Stéphane Marfisi

Associé

TECHNOPLUS INDUSTRIES

**5 Avenue Lamartine
ZAC de l'Agavon
13752 LES PENNES MIRABEAU Cedex**

Comptes au 31/12/2022



- SOMMAIRE -**Comptes annuels**

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Annexe	8
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Stocks	18
Créances et dettes	19
Capitaux propres	20
Informations complémentaires	21
Composition du capital social	23
Tableau des filiales et participations	24
Engagement hors bilan	25
Engagements de crédit-bail	26

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	519 803	517 108	2 694	9 241
Fonds commercial	2 927 113	1 051 898	1 875 215	1 875 215
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	364 572	37 345	327 227	332 124
Constructions	2 710 256	1 359 027	1 351 230	1 460 236
Installations techniques, matériel, outillage	8 278 621	6 552 186	1 726 435	1 739 978
Autres immobilisations corporelles	1 254 207	919 246	334 960	352 143
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	457 729		457 729	457 729
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 950		1 950	1 550
Autres immobilisations financières	2 061		2 061	2 031
ACTIF IMMOBILISE	16 516 313	10 436 811	6 079 502	6 230 247
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	136 545	8 410	128 135	153 888
En-cours de production de biens	2 229 739	288 849	1 940 890	1 832 105
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	14 760 762		14 760 762	12 144 472
Autres créances	3 396 424		3 396 424	5 446 428
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 732 289		2 732 289	3 548 232
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	43 851		43 851	34 168
ACTIF CIRCULANT	23 299 611	297 259	23 002 352	23 159 294
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 815 924	10 734 070	29 081 854	29 389 542

Rubriques		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	4 665 691)	4 572 383
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 300 797	4 300 797
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	508 795	508 795
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	1 250	1 250
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	366 677	459 985
Report à nouveau		2 893 876	2 893 876
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		973 941	1 027 792
Subventions d'investissement		673 115	767 239
Provisions réglementées			
	CAPITAUX PROPRES	14 384 142	14 532 118
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		109 212	211 440
Provisions pour charges		836 000	853 000
	PROVISIONS	945 212	1 064 440
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		474 299	637 775
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	8 430 040	7 850 270
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 772 458	2 097 612
Dettes fiscales et sociales		1 524 822	2 079 508
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		827 154	827 154
Autres dettes			
COMPTE DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		723 727	300 664
	DETTES	13 752 500	13 792 984
Ecart de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	29 081 854	29 389 542

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	17 005 061		17 005 061	16 546 730
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 005 061		17 005 061	16 546 730
Production stockée			239 126	213 492
Production immobilisée			26 772	24 711
Subventions d'exploitation			341 522	432 856
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10	4
Autres produits				
		PRODUITS D'EXPLOITATION	17 612 491	17 217 794
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			626 048	686 599
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			191 499	69 520
Autres achats et charges externes			7 725 664	7 484 602
Impôts, taxes et versements assimilés			257 396	328 099
Salaires et traitements			5 008 625	4 860 974
Charges sociales			2 343 728	2 257 161
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			539 707	433 615
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				30 255
Dotations aux provisions			125 071	110 996
Autres charges			3 571	6 196
		CHARGES D'EXPLOITATION	16 821 310	16 268 018
		RESULTAT D'EXPLOITATION	791 182	949 776
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			94 066	82 312
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7 792	16 501
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	101 858	98 813
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 027	8 190
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	6 027	8 190
		RESULTAT FINANCIER	95 831	90 622
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	887 013	1 040 398

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 060	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	94 824	42 881
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	101 884
		42 881
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 413	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 413
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	99 471
		42 881
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	27 504	15 622
Impôts sur les bénéfices	-14 961	39 865
	TOTAL DES PRODUITS	17 816 233
	TOTAL DES CHARGES	16 842 293
	BENEFICE OU PERTE	973 941
		1 027 792

Annexes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 29 082 K€ et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 974 K€. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Cette annexe comprend :

- . Les faits marquants de l'exercice,
- . Les principes et méthodes comptables,
- . Les notes sur le bilan,
- . Les notes sur le compte de résultat,
- . Les informations complémentaires,
- . Les évènements post-clôture.

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Président de la Société TECHNOPLUS INDUTRIES.

1 Faits marquants de l'exercice

Le principal fait de l'exercice 2022 reste évidemment le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Il a impacté le déroulement de quelques affaires de notre carnet de commande, notamment au niveau des couts et délais des approvisionnements

C'est essentiellement le cas pour tous les marchés signés avant le déclenchement de la guerre et pour lesquels les approvisionnements n'ont pas été engagés avant février 2022.

Certains de ces marchés étaient couverts par des formules de révision de prix qui ont limité l'impact de ces difficultés.

Pour les autres, des négociations spécifiques ont été ouvertes avec les clients concernés pour solliciter leur accompagnement.

La plupart d'entre eux ont répondu favorablement.

Pour les marchés chiffrés après le déclenchement de la guerre, nos devis en intégraient les conséquences.

Le deuxième effet majeur associé au déclenchement de la guerre en Ukraine était la hausse du cout de l'électricité.

Ce sujet, négocié fin 2021, a un impact aujourd'hui intégré dans nos chiffrages.

Cet impact reste relatif étant donné que ce poste est faible dans la composition de nos couts.

A l'inverse, le déclenchement de cette guerre n'a pas eu d'impact sur notre activité commerciale ou sur la marge de nos affaires.

L'exercice 2022 s'est avéré conforme aux objectifs sur ces points ainsi que sur le volume d'activité conforme aux attentes.

La pandémie du Covid-19, qui a, comme pour toutes les entreprises, perturbé l'activité de Technoplus Industries à compter de mars 2020. Les mesures mises en place pour limiter la propagation du virus ont eu un impact sur la production, l'exécution des projets, les approvisionnements et la capacité des clients à prendre livraison des produits et systèmes. Mais la 'fin' de cette pandémie et la forte croissance d'AIRBUS Helicopter a généré un nombre très important de mouvement de personne, notre effectif est passé de 118 à 111, avec 36 départs dont 12 sur le dernier trimestre pour 29 entrées.

Plan d'attribution d'actions gratuites :

Le 20 octobre 2021, l'associé unique a autorisé le Président, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société existantes, ou à émettre.

Le 20 octobre 2021, le Président a procédé à l'attribution de 7 672 actions gratuites (nouvellement émises) qui ne seront définitivement attribuées qu'à l'issue de la période d'acquisition qui a été fixée par le Président à un an.

Après écoulement de la période d'acquisition fixée à un an, Le 22 décembre 2022, le Président a décidé, au vu du fait que les conditions et critères d'attribution des actions gratuites prévues au plan sont remplies pour les salariés bénéficiaires, l'augmentation de capital de 93 307.77 euros par émission de 7 672 actions de 12.16€ environ de nominal chacune, qui sont créée par voie de prélèvement d'une somme de 93 307.77 euros sur le compte « autres réserves ».

2 Principes et méthodes comptables

Les comptes présentés ont été arrêtés en application des règles comptables françaises. Ces règles sont issues des articles L.123-12 à L123-28 du Code de commerce et des articles 1 à 27 du décret d'application les concernant. En outre, le plan comptable 2014 (PCG 2014) a été respecté conformément au règlement 2014-03 de l'ANC modifié par le règlement ANC 2018-07.

Ces textes regroupent l'ensemble des règles et forment un tout indissociable pour la préparation des comptes annuels.

Les conventions générales ont été appliquées conformément à ces règles d'établissement et de présentation des comptes annuels dans le respect du principe de prudence des méthodes et d'indépendance des exercices, et en présumant la continuité d'exploitation.

2.1 Evaluation des actifs corporels et incorporels

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les fonds commerciaux de Sud Mécanique ainsi que le Mali technique de fusion ne sont pas amortis et ont une durée de vie illimitée. Un test de dépréciation est réalisé annuellement et en cours d'exercice, un test peut être également déclenché en cas de perte de valeur. Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement dont la durée dépend des conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent généralement au mode d'amortissement linéaire. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut-être considérée comme économiquement justifiée. Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondant aux amortissements comptables.

Ils sont généralement calculés selon les durées suivantes :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagements des constructions	10 ans
- Installations Techniques	10 ans
- Matériel et Outilage industriels	5 ou 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	5 ans

Immobilisations incorporelles

Le montant net des logiciels à fin 2022 est de 2 694 euros comprenant des acquisitions à hauteur de 19 715.72 euros.

Fonds commercial

Le fonds de commerce est issu des apports des Sociétés :

- Technoplus, Stramix, SGOP amorti à hauteur de 1 051 898 euros et une valeur nette à zéro ;
- Sud Mécanique non amorti à hauteur de 94 976 €

Mali technique de fusion :

Ce mali résulte de la transmission universelle de patrimoine (TUP) de Sud Mécanique vers Technoplus Industries le 28/12/2009. Il s'élève à 1 780 240 euros.

Immobilisation en Cours

RAS.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par rapport à la situation nette au 31 décembre de l'année en cours et aux perspectives de développement des filiales. Une provision est le cas échéant comptabilisée en cas d'écart significatif entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

Les titres de participation sont constitués :

- des titres de la SCI Mirabeau, propriétaire du terrain sur lequel est construit le bâtiment de la Société aux Pennes Mirabeau, pour un montant de 457 728 euros soit 205 titres. La SCI Mirabeau est détenue à 99,51 % par TECHNOPLUS INDUSTRIES.
- des titres de la société SDMS détenue à 100 % par TECHNOPLUS INDUSTRIES, pour un montant de 1 euro soit 44 560 titres.

En K€		
Données au 31.12.2022	SDMS	SCI MIRABEAU
Capital social	1 114 000	78 511
Résultat net	1 858 758	94 525

2.2. Stocks et en cours

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks d'encours sont constitués essentiellement de stocks Airbus Helicopters, valorisés au coût de production. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur des biens est inférieure à leur prix de revient ou lorsque la rotation induit un risque d'obsolescence des biens.

Une reprise provision pour dépréciation de stocks a été comptabilisée en fin d'exercice pour 35 405 euros, portant ainsi le total de dépréciation des stocks à 297 259 euros.

2.3. Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation :

Autres achats et charges externes	<u>43 851</u>
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	43 851

2.4. Produits constatés d'avance

Le montant de 723 727 euros correspond à la différence positive par contrat entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu au titre de l'avancement technique.

2.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour pertes à terminaison sur affaires, sont déterminées en fonction de prévision de résultats à terminaison tel décrit dans le paragraphe « constatations des produits ».

. Les provisions sur risques concernent :

- Des pertes probables à terminaison sur travaux en cours pour 55 923 €
- Des provisions pour litige pour : 53 289 €

. Les provisions pour charges concernent :

- Des travaux à effectuer sur affaires en cours ou soldées pour 0 €
- Les pensions et retraites pour : 836 000 €

Charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	360 440 €
Provisions congés payés	594 455 €
Autres charges de personnel	268 799 €
Autres charges	13 350 €
Taxes (apprentissage, formation, construction...)	105 410 €
Intérêts courus à payer	2 797 €
Intérêts courus à recevoir	<u>0 €</u>
TOTAL	1 345 251 €

Produits à recevoir

Clients CA mérité voir §2.6	12 936 381 €
-----------------------------	--------------

2.6. Chiffre d'affaires comptabilisé suivant la méthode de l'avancement

Les résultats et le chiffre d'affaires sur les contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement. L'avancement est un avancement par les coûts. Pour un contrat donné, il est mesuré par le rapport entre les coûts des travaux effectués à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat. Si les données prévisionnelles font apparaître une perte à terminaison, cette dernière est provisionnée dans les provisions pour risques et charges, sous déduction de la perte déjà réalisée.

Afin d'appliquer cette méthode, la société a mis en place des outils de gestion, de comptabilité analytique et de contrôle interne permettant de valider et de réviser au fur et à mesure de l'avancement, les estimations de charges, produits et de résultats pour chaque contrat.

Le revenu généré sur les contrats portant sur la fabrication de pièces en série n'est pas comptabilisé à l'avancement mais à l'achèvement pour chacune des pièces vendues.

2.7. Autres informations

Crédit Impôt Recherche

Les Dépenses 2022 ont permis de générer un crédit d'impôt de 203 350 euros

2.8. Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels 101 884 €

Dont 700 € cession élément actif
94 124 € Qt part subvention investissement

Charges exceptionnelles 2 413 €

Résultat exceptionnel de 99 470 €

Créances

Les créances et les dettes sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les risques éventuels de non recouvrement des créances font l'objet de provisions dans les comptes en fonction des difficultés prévisibles de recouvrement.

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

Effectifs 2022 - 2021

	2022	2021
IC	25	26
ETAM	30	33
OU	48	52
Contrat de professionnalisation	1	0
Apprentis	7	7
TOTAL	111	118

Evènements post clôture

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 427 200		19 716
Terrains	364 572		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	2 710 256		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	7 983 468		302 705
Installations générales, agenc., aménag.	716 367		31 794
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	490 805		34 318
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 265 468	368 816
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	457 729		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 581		13 330
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	461 310	13 330
	TOTAL GENERAL	16 153 979	401 862
Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			3 446 916
Terrains			364 572
Constructions sur sol propre			2 710 256
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agenc.			
Installations techn.,matériel et outillages ind.	7 551		8 278 621
Installations générales, agencements divers	650		747 511
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	18 427		506 696
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 628	12 607 656
Participations évaluées par mise équivalence			
Autres participations			457 729
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 900		4 011
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 900	461 740
	TOTAL GENERAL	39 528	16 516 313

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	1 051 898			1 051 898
Autres immobilisations incorporelles	490 846	26 263		517 108
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 542 744	26 263		1 569 006
Terrains	32 448	4 897		37 345
Constructions sur sol propre	1 250 020	109 006		1 359 027
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 243 490	316 247	7 551	6 552 186
Installations générales, agenc. et aménag. divers	432 062	45 431	650	476 842
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	422 968	37 864	18 427	442 404
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 380 988	513 444	26 628	8 867 804
TOTAL GENERAL	9 923 732	539 707	26 628	10 436 811

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Rubriques	Dotations	Reprises	Mouvements				
	Déf. de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Déf. de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. amortissements exception.	fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions gisements miniers, pétroliers

Provisions pour investissement

Provisions pour hausse des prix

Amortissements dérogatoires

Dont majorations exceptionnelles de 30 %

Provisions pour prêts d'installation

Autres provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges		53 289		53 289
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	211 440	4 782	160 299	55 923
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	853 000	67 000	84 000	836 000
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 064 440	125 071	244 299	945 212

Dépréciations immobilisations incorporelles			
Dépréciations immobilisations corporelles			
Dépréciations titres mis en équivalence			
Dépréciations titres de participation			
Dépréciations autres immobilis. financières			
Dépréciations stocks et en cours	332 664		35 405
Dépréciations comptes clients			297 259
Autres dépréciations			
DEPRECiations	332 664	35 405	297 259
TOTAL GENERAL	1 397 104	125 071	279 704
			1 242 471

Dotations et reprises d'exploitation **125 071** **279 704**

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

	2022	2021
Matières premières, approvisionnements	136 545,45	174 570,52
Dépréciations	-8 410,05	-20 682,10
	128 135,40	153 888,42
En cours de production	2 229 739,37	2 144 087,24
Dépréciations	-288 849,22	-311 981,80
	1 940 890,15	1 832 105,44
Total Stocks nets	2 069 025,55	1 985 993,86

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 950	1 950	
Autres immobilisations financières	2 061		2 061
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	14 760 762	14 760 762	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	943	943	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 508 462	1 508 462	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	702 404	702 404	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	3 083	3 083	
Groupe et associés	1 181 533		1 181 533
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	43 851	43 851	
TOTAL GENERAL	18 205 049	17 021 455	1 183 594

Montant des prêts accordés en cours d'exercice 13 300
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice 12 900
 Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 797	2 797		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	471 502	158 829	312 673	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 772 458	1 772 458		
Personnel et comptes rattachés	864 197	864 197		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328 137	328 137		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	208 749	208 749		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	123 739	123 739		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	827 154	342 282	484 872	
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	723 727	723 727		
TOTAL GENERAL	5 322 460	4 524 915	797 545	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice 163 360
 Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

En milliers d'euros	2021	Augmentation	Diminution	Affectation	Résultat de l'exercice	2022
Capital souscrit	4 572	93				4 665
Primes liées au capital social	4 301					4 301
Réserve légale	509					509
Réserve réglementée	1					1
Autres réserves	460		93			367
Report à nouveau	2 894					2 894
Subvention investissement	767		94			673
Dividendes				1028		
Résultat de l'exercice	1 028			-1028	974	974
Total capitaux propres	14 532	93	187	0	974	14 384

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Entreprises liées**

Le total des postes concernant les entreprises liées s'élève à :

KEUR	AVA CONSEIL	SCI MIRABEAU	SDMS	TOTAL
ACTIF	0.0	1 182.0	0.0	1 182.0
PASSIF	0.0	372.0	0.0	372.0
CHARGES D'EXPLOITATION	266.0	310.0	50.7	626.7
PRODUITS D'EXPLOITATION	0.0	0.0	40.2	40.2

Par ailleurs les titres pour :

- La SCI Mirabeau apparaît pour un montant de 458 KE
- SDMS pour un montant de 1 €

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux Dirigeants

La mention de l'information conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

Résultat Fiscal

La différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal est essentiellement liée au retraitement des éléments suivants :

- Provisions pour engagements de retraite
- Provisions pour perte à terminaison

Ces mêmes éléments sont de nature à générer une économie d'impôt sur les exercices futurs.

Sociétés consolidantes

La société consolidant les comptes de TECHNOPLUS INDUSTRIES est AVA CONSEIL.

Engagement de retraite

En application de la recommandation du CNC N° 2003-R.01 relative aux règles d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, la société comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, indemnités de départs, et autres engagements assimilés, pour le personnel actif.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture,
- Juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Hypothèses :

Taux d'actualisation	3.8 %	0.7 %
Taux de rendement attendu à long terme des actifs	3 %	3 %
Taux d'augmentation des salaires	2 %	2 %
Date d'extraction des données	2022	2021

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	383 624	7 672		12,16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Tableau des filiales et participations (C. com. Art.L233-15)

A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (dont la valeur d'inventaire nette excède 1 % du capital de la société)

Quote-part du capital détenue en %	Capital social	Valeur comptable des titres détenus	Prêt et avances consentis et non remboursés	Montant des caution- s et avals donnés	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1 - Filiales (plus de 50% de capital détenu)							

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

1 - Filiales non reprises au paragraphe A 1

2 - Participations non reprises au paragraphe A 2

En K€	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptes non échus		
Néant		
Avals, caution et garanties	798	
Autres engagements		
Hypothèque sur bâtiment St Paul	1 130	
Total des engagements financiers	1 928	

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				Autres immobilisations	355 200
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE				355 200	355 200
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			135 341		135 341
Exercice en cours			52 390		52 390
TOTAL			187 731		187 731
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			52 390		52 390
A plus d'un an et moins de 5 ans			126 610		126 610
A plus de cinq ans					
TOTAL			179 000		179 000
VALEUR RESIDUELLE					

Montant pris en charge ds exerc.

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 4.665.691,19 euros
Siège social : ZAC de l'Agavon – 5 avenue Lamartine
13170 Les Pennes Mirabeau
338 296 478 R.C.S AIX-EN-PROVENCE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 25 MAI 2023**

PREMIERE RESOLUTION :

(*Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Quitus au Président*)

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui se soldent par un résultat net bénéficiaire de 973.940,67 euros.

L'assemblée générale des associés prend acte au titre de l'article 39.4 du Code général des impôts qu'une réintégration de frais généraux visés par l'article ci-dessus dans le bénéfice imposable est intervenue au cours de l'exercice écoulé, pour un montant de 11.409 euros, correspondant à des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles pour un montant de 10.940 euros et à la taxe sur les véhicules de société pour un montant de 469 euros, et que l'impôt sur les sociétés correspondant s'établit à 2.852 euros.

En conséquence, elle donne quitus au Président pour sa gestion de cet exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION :

(*Affectation du résultat*)

L'assemblée générale des associés décide sur proposition du Président d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à la somme de 973.940,67 euros comme suit :

- Dividende :	918.375,00 euros
- Report à Nouveau :	55.565,67 euros

En conséquence, il sera mis en paiement un dividende de 2,39 euros environ par action. Le dividende revenant aux personnes physiques résidant en France est éligible à l'abattement de 40 % visé à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la société a procédé au cours des trois exercices précédents, à la distribution des dividendes suivants :

Exercice	Dividende/action éligible à l'abattement visé à l'article 158-3-2° du CGI
2019	0 €
2020	1,34 €
2021	2,73 €

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Antoine VEYRAT".

Extrait certifié conforme par le Président
Société AVA CONSEIL
Représentée par M. Antoine VEYRAT